

R
P
F

FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS RWANDESE PATRIOTIC FRONT

F
P
R

Le 16.06.1994

COMMUNIQUE DE PRESSE

A QUI PROFITE L'INTERVENTION MILITAIRE FRANÇAISE AU RWANDA.

La France se dit prête à intervenir au Rwanda si le Cessez-le-feu ne tient pas et si les massacres ne s'arrêtent pas ont déclaré hier deux éminentes personnalités françaises.

Cessez-le-feu d'un côté, arrêt de massacres de l'autre, la France reconnaît pour la première fois qu'il existe au Rwanda deux formes de conflits.

On se demande si les déclarations des autorités françaises ne vont pas radicaliser les positions du gouvernement autoproclamé dont l'utilisation des otages comme boucliers humains est destiné à rechercher une intervention internationale.

On se rappellera qu'en Octobre 1990, une fusillade simulée dans Kigali, a suffi pour provoquer l'intervention armée de la légion étrangère française aux côtés du régime MRND-CDR.

En Février 1993, lors de la reprise des combats suite aux massacres des populations de GISENYI et RUHENGARI, la France a doublé ses effectifs au Rwanda. Trois ans de présence française n'ont pas empêché le massacre des populations civiles. Au contraire, alors que le contingent français gardait les points stratégiques du pays, l'armée gouvernementale libérée de ses activités se mettait à tuer les civils.

Les massacres de BIGOGWE, KIBILIRA, BUGESERA, KIBUYE, GISENYI, RUHENGARI ont été perpétrés sous l'oeil vigilant et complice des soldats français. Les commandos baptisés aujourd'hui miliciens ont été armés et entraînés par la France.

Aujourd'hui encore et contrairement à l'embargo décidé par le Conseil de Sécurité, des armes en provenance de la France sont acheminés au Rwanda pour équiper les criminels.

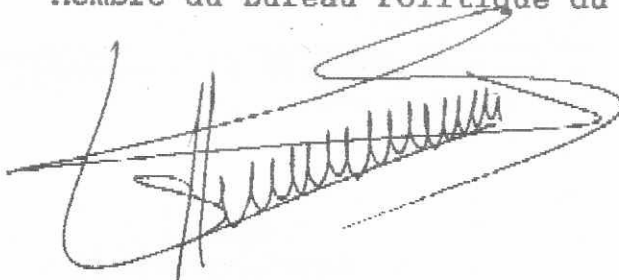
Quant à la diplomatie française elle s'emploie à détourner l'attention de la Communauté Internationale sur une vieille accusation selon laquelle l'Uganda soutiendrait le FPR. On l'a vu dernièrement à Tunis quand la délégation française a mobilisé ses amis pour la défense de cette thèse.

Et pourtant les armes et les machettes qui ont coûté la vie à plus de 500.000 Rwandais n'ont pas été fabriquées en Uganda. A qui profite l'intervention militaire française ?

La France, au lieu de chercher à se substituer aux instances internationales (ONU-OUA), devrait respecter l'embargo décrété par le Conseil de Sécurité et s'employer à exiger l'arrêt des massacres aux bandes qu'elle a armées et entraînées et avec lesquelles elle entretient d'excellentes relations.

Bien plus, une telle initiative intervient alors que la France avait été priée de retirer son contingent par l'Accord de Paix d'Arusha dont elle ne cesse pourtant pas de réclamer l'application.

Dr. Jacques BIHOZAGARA
Membre du Bureau Politique du FPR.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jacques Bihozagara', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.